



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S 011**
Rotspitz et Madrisahorn
Du 14 au 15 décembre 2013, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants : **6**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)

Claire de Crevoisier

Mail : claire.decrevoisier@gmail.com

Tél. : +33 6 07 22 69 63

Hugues Nollet

hugues.nollet@eole-next.fr

+33 6 86 30 38 71

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Depuis Sankt Antönien / Rüti (1460m) montée au Rotspitz (2517m)	1050m	1050 m
2 ^e jour :	Depuis Sankt Antönien, Madrisahorn (2826m)	1350 m	1350m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes Carte 1/50 000ème Swisstopo 248S Montafon 258S Prättigau
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1350m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) -

3.3 Conditions d'hébergement Gîte à Sankt Antönien (Rhaetia ; 80 CHF en demi-pension)

3.4 Participation aux frais cf. Neiges

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place env.120 CHF (petit-déjeuner + demi-pension + dîner du dimanche soir)

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées :

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 13 décembre ; rdv 20h15 à confirmer
Retour à Porte d'Orléans le lundi 16 décembre vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : NS

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CNI ou passeport

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum le mercredi précédent le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. **Détails supplémentaires / Description de la course**